



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1996

Champagnole – La Planchette et Sous Burgille

Fouille d'évaluation (1996)

Laurent Pelletier et David Watts



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26410>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laurent Pelletier, David Watts, « Champagnole – La Planchette et Sous Burgille » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26410>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Champagnole – La Planchette et Sous Burgille

Fouille d'évaluation (1996)

Laurent Pelletier et David Watts

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 Le diagnostic réalisé sur le territoire communal de Champagnole, au lieu-dit « La Planchette », a permis de cerner une occupation protohistorique et l'évolution des terres jusqu'à nos jours. Un relief peu accidenté, une orientation plein ouest au pied du Mont Rivel et la présence de ruisseaux nombreux ont été autant de facteurs naturels propices à une implantation humaine.
- 2 Ce travail nous permet d'émettre plusieurs hypothèses quant à l'organisation de l'implantation protohistorique. C'est sur un léger replat que s'installe un habitat composé d'au moins six bâtiments. Ces constructions sont sur poteaux. Un secteur palissadé semble en être le point central (cour ?) à côté duquel nous aurions peut-être les bases d'un grenier (bâtiment 4). À l'extérieur, sous forme concentrique, nous trouvons ensuite une zone de fosses qui sépare les fours domestiques de l'habitat. Sur le bas de la pente, côté est, une épaisse couche anthropique laisse imaginer une zone de rejets secondaire (champs ?). L'implantation humaine est entourée de zones rubéfiées sans réelle limite.
- 3 Tous ces arguments orientent notre interprétation vers l'aménagement d'une clairière dans laquelle se serait structurée une occupation. Cette unité ne semble pas, au vue des premiers résultats, perdurer longtemps. La fourchette chronologique, qu'il faudrait affiner, situerait l'occupation vers la période du Bronze final IIIb – Hallstatt ancien. Si nous avons pu définir l'espace occupé, seule une fouille serait à même d'en comprendre la structuration.

- 4 En dehors de l'occupation protohistorique, aucune trace de présence humaine n'est visible. Ce n'est qu'au XVII^e s. au plus tôt, que l'on transforme ce secteur en zone de champs. Le parcellaire en lanière restera très marqué au XIX^e et XX^e s.
 - 5 Le secteur sensible (zone protohistorique) est compris dans un espace de 160 m x 100 m, soit 16 000 m². Si nous prenons comme limite les taches rubéfiées, nous arrivons à une zone de 32 000 m².
 - 6 L'aménagement en zone industrielle des terrains aux lieux-dits « La Planchette » et « Sous Burgille », situés sur la commune de Champagnole, au pied du versant est du Mont Rivel, a nécessité une opération d'évaluation archéologique. Une première campagne de diagnostic, sous la responsabilité de L. Pelletier, a révélé une zone d'habitat matérialisée par des trous de poteaux et du mobilier céramique, des fours rectangulaires à pierres chauffantes caractéristiques du Bronze final, ainsi que des fosses contenant de la céramique protohistorique.
 - 7 La municipalité de Champagnole a décidé de déplacer son projet afin d'éviter cette zone riche en vestiges archéologiques. Une deuxième campagne de diagnostic de courte durée a été mise en place afin de mieux cerner les limites des vestiges.
 - 8 Les quelques anomalies éparses découvertes ne présentaient aucune organisation et ne correspondaient pas
 - 9 à priori à des structures d'habitat proprement dit. La faible densité des structures mises au jour, malgré la fréquence des sondages, confirmerait les hypothèses proposées lors du premier diagnostic quant à l'étendue des vestiges. Ce qui a permis de lever l'hypothèse archéologique pour une grande partie des terrains et de préserver le « cœur du site ».
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX910KJTURm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrSWSS9E53p>

Année de l'opération : 1996

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

LAURENT PELLETIER

Afan

DAVID WATTS

Afan